



Département de l'Oise
 Arrondissement de Clermont
 Commune de Mouy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS
 DU
 CONSEIL MUNICIPAL
 DU
 13 JUILLET 2022**

OBJET : Approbation des subventions 2022 attribuées aux associations

L'an deux mil vingt et deux,
 le treize juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, également convoqué, s'est réuni en
 séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Monsieur BRUVIER,
 Monsieur BARRIER, Madame LENOIR, Monsieur KANOUTE, Madame LACROIX, Monsieur
 LOUIS, Monsieur JOZEFOWICZ, Monsieur GUÉTROT, Monsieur LAMAAIZI, Madame CROS,
 Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF, Madame AFFDAL-PUTFIN,
 Madame FERRER.

Etaient absents :

Madame SEBIH, absente excusée donne pouvoir à Madame BRETON.
 Madame CORFMAT, absente excusée donne pouvoir à Monsieur BRUVIER.
 Monsieur TERRIER, absent excusé donne pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG.
 Madame BÉRAULT, absent excusée donne pouvoir à Monsieur MAUGER.
 Madame PLESSIER, absente excusée donne pouvoir à Monsieur GUÉTROT.
 Monsieur VERCOUTRE, absent excusé donne pouvoir à Monsieur LAMAAIZI.
 Monsieur COSSON, absent excusé donne pouvoir Madame CROS.
 Monsieur DERUEM, absent excusé donne pouvoir à Madame POULENARD.

Monsieur NÉRIN, absent.
 Monsieur CORTÈS, absent.
 Madame MOREL, absente.

Monsieur GUÉTROT est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil,

Considérant les dossiers de demandes de subvention déposés par les associations pour l'année 2022

Considérant l'avis de la commission « Vie Associative » qui s'est réunie le 16 mai 2022

Considérant l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2022 arrêtant le budget primitif de la ville de Mouy,

Le rapport de Monsieur Philippe Terrier, adjoint délégué à la vie associative, entendu,

Délibère

Article 1 : Adopte l'avis de la commission municipale.

Article 2 : Autorise Monsieur Le Maire à procéder au versement des subventions suivantes :

NOM	PROPOSITION de la commision
AS COLLEGE ROMAIN ROLLAND	300,00
ATAC ATHETISME MOUY Association thérain athlétic club	8 000,00
Comité des fêtes de Mouy	5 000,00
COS MOUY Comité d'œuvre sociales du personnel communal	12 880,00
Croix rouge	1 600,00
ENSEMBLE ET ET SOLIDAIRES Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA)	1 750,00
Entente pongiste MOUY	1 830,00
FSE Collège Romain Rolland (Foyer socio Educatif)	730,00
MJC Maison des jeunes et de la culture	26 370,00
PROXART	300,00
US Mouy football	1 910,00
US Mouy Judo Jujitsu Taïso	11 000,00
US Mouy tennis	4 580,00
Vélo club de Mouy	2 000,00
ALPHA UNIT Airsoft	200,00
ANACR Association nationale des anciens combattants et amis de la résistance	100,00
Avenir cycliste	500,00
Carnaval des possibles	300,00

Compagnie d'arc de Bury - Mouy	1 400,00
Les mille pattes du théâtre	2 700,00
OJSS Office de la jeunesse, des sports et des services	750,00
Patrimoine culturel et historique de Mouy	1 500,00
Recherche Emploi Bury	2 700,00
Scouts et guides de France Troupe de Clermont	100,00
Souvenir Français (comité de Bury)	150,00
UMRAC Groupement des anciens combattants de Bury et des environs	250,00
UNC Union nationale des combattants Section cantonale de Mouy	250,00
France ALZHEIMER Oise	100,00
Prévention Routière	150,00
RESTO DU CŒUR	100,00
Secours catholique-Caritas France	500,00

Soit un total de 90 000€ conforme au BP 2022.

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Mesdames et Messieurs les Président(e)s d'association, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Mouy, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Date de convocation : 06/07/2022

Date de l'affichage : 22/07/2022

N° : 41/22

Le Maire soussigné, ATTESTE

Que la présente délibération a été reçue
En sous-Préfecture le : 26 juillet 2022

Publié le : 26 juillet 2022

Pour le Maire et par délégation
la Directrice Générale des Services

Nathalie ANDRE

